

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Vie des sociétés



LA HULOTTE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 38, rue de la Fontaine
53600 ÉVRON
Siège de liquidation :
7, avenue des Coquelicots
53200 CHÂTEAU-GONTIER-
SUR-MAYENNE
805 309 853 RCS Laval

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes des décisions de l'assemblée générale en date du 29 février 2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 29 février 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Florian Rouger, demeurant 38, rue de la Fontaine, 53600 Evron, et Didier Rouger, demeurant 7, avenue des Coquelicots, 53200 Château-Gontier-sur-Mayenne, exerceront les fonctions de liquidateurs pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au 7, avenue des Coquelicots, 53200 Château-Gontier-sur-Mayenne. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Laval en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Les Liquidateurs.

ASTON C

Société par actions simplifiée
Au capital de 300 390 euros
Siège social : 20, rue des Manniers
53000 LAVAL
812 142 149 RCS Laval

AVIS

Aux termes d'une décision en date du 11 avril 2024, l'associée unique a décidé :

- de remplacer à compter du 11 avril 2024 la dénomination sociale Aston C par Vnum Sélection et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts,
- de transférer le siège social du 20, rue des Mariniers, 53000 Laval au 1432, chemin des Trois-Echelles, 49130 Sainte-Gemmes-sur-Loire à compter du 11 avril 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,
- de nommer aux fonctions de président : M. Jean-Paul Huneau, demeurant 1432, chemin des Trois-Echelles, 49130 Sainte-Gemmes-sur-Loire, en remplacement de M. Christian Gomard, démissionnaire.

Pour avis
Le Président.

Notre publication adhère à



dont elle suit les recommandations

Les remarques concernant une publicité parue dans notre publication sont à adresser au :

ARPP
autorité de régulation professionnelle de la publicité
23 rue Auguste Vacquerie
75116 Paris
www.arpp-pub.org

Les remarques concernant les petites annonces classées sont à adresser directement au journal

Avis administratifs

Communauté de communes de L'ERNÉE (CCE)

1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Relative à l'élaboration du Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP) du site patrimonial remarquable (SPR) d'Ernée

Par arrêté n° AA-2024-002 en date du 9 avril 2024, M. le Président de la CCE, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à l'élaboration du PVAP du SPR d'Ernée qui a fait l'objet d'une dispense d'évaluation environnementale par décision de la Mission régionale de l'autorité environnementale des Pays de la Loire, d'un avis favorable de la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture, de l'Etat, de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de La Mayenne, de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, de la Chambre d'Agriculture.

L'enquête publique se déroulera du 3 mai 2024 à 9 h 30 au 3 juin 2024 à 17 h 30.

Le dossier d'enquête ainsi que les informations relatives à celle-ci seront consultables en mairie d'Ernée (place de l'Hôtel-de-Ville, BP 74, 53500 Ernée) et au siège de la CCE, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la CCE : <https://www.lernee.fr>

Pendant la durée de l'enquête, les observations du public peuvent être :

- consignées dans les registres d'enquête,
- adressées par écrit au commissaire enquêteur à la CCE ou par mail : plu@lernee.fr
- exprimées oralement au commissaire enquêteur, M. Marcel Thomas, au cours des permanences qui auront lieu au siège de la CCE, le 3 et le 21 mai 2024 de 9 h 30 à 12 h 30 et le 3 juin 2024 de 14 h 30 à 17 h 30.

Son rapport et ses conclusions seront transmis à la CCE dans le mois suivant la clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public aux lieux de l'enquête pendant un an.

À l'issue de la procédure et au vu des conclusions émises par le commissaire enquêteur la CCE approuvera le PVAP par délibération après avis du Préfet de Région.

L'avis d'enquête publique est affiché aux lieux de l'enquête ainsi qu'au centre-ville et aux principales entrées d'Ernée (RD 31 et RN 12).

Régime matrimonial

MODIFICATION DU RÉGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte notarié reçu par Me Fougeret, notaire à Saint-Ouen-des-Toits, le 12 avril 2024, M. Jean Jacques Le Nair et Mme Marie-Vincente Le Nair, demeurant à Saint-Ouen-des-Toits (53410), 302, Les portes, mariés à la mairie de Brehat (22870), le 31 mars 1979 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage, ont ajouté une clause de pré-ciput en faveur du conjoint survivant des époux.

Conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil, les oppositions des créanciers pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées à Me Fougeret, et devant soussigné.

Le commissaire-priseur spécialiste-conseil à votre service

Le commissaire-priseur est le spécialiste du marché de l'Art, et il est un des seuls à connaître le juste prix des objets, étant en contact d marché quotidien à travers les ventes publiques.

Il est habilité, en dehors des ventes publiques, à évaluer les objets et à en donner une estimation.

Il engage dans ces opérations sa responsabilité.

Le commissaire-priseur joue donc un rôle de conseiller lors de partage après un décès, ainsi que dans l'élaboration d'un contrat d'assurance.

Assurances

Emprunter discrètement la voiture des parents peut avoir des conséquences graves

La Cour de cassation, suivant l'argument d'un assureur, a privé de toute indemnisation un adolescent, blessé dans l'accident de la voiture familiale dont il avait pris les clés dans le sac de sa mère.

Le jeune homme avait confié les clés à un cousin avant de monter dans la voiture comme passager, mais le conducteur avait perdu le contrôle de la voiture et ils avaient été blessés. Le passager invoquait la loi de 1985 qui oblige les assureurs des véhicules mis en cause dans un accident à réparer intégralement le préjudice des passagers blessés. Il expliquait qu'il n'avait pas commis de faute inexcusable qui aurait été la cause exclusive de l'accident puisqu'il ne conduisait pas et qu'en prenant les clés, il n'avait pas créé un danger particulier manifeste. Les juges n'ont pas contesté ce point mais ils ont rappelé que si la loi impose aux assureurs de couvrir la responsabilité civile de tout conducteur, même non autorisé, elle prévoit que les auteurs, coauteurs ou complices d'un vol du véhicule ne sont pas couverts par l'assurance.

Emprunter la voiture de ses parents pour aller clandestinement faire un tour n'est pas un vol, plaiderait alors le jeune homme. Mais « le véhicule a été pris en fraude de ses propriétaires légitimes », ont dit les juges. C'est « l'appropriation de la chose d'autrui contre le gré de son propriétaire » et c'est un vol au regard du droit des assurances. Même si, en droit pénal en revanche, il n'y a pas de vol entre parents et enfants et donc pas de poursuites en correctionnelle, a conclu la Cour de cassation. (Cass. Crim, 21.3.2023, R 22-83.477).

Radar, excès de vitesse

La dénonciation du conducteur fautif doit s'appuyer sur des éléments

La simple indication du nom du conducteur, lorsqu'une entreprise le désigne en cas d'excès de vitesse relevé par un radar automatique, ne suffit pas à faire condamner ce conducteur désigné.

La Cour de cassation exige en effet que cette dénonciation, faite par le titulaire de la carte grise du véhicule pour ne pas payer l'amende, soit corroborée par des éléments probants (par exemple, le registre d'utilisation des véhicules). Faute de quoi, cette obligation de dénonciation du conducteur, auteur de l'infraction, n'est pas remplie, ajoute-t-elle. (Cass. Crim, 6.6.2023, A 22-87.212).

Famille

Les futurs parents peuvent renoncer à l'autorité parentale

Il est possible, pour de futurs parents, de prévoir qu'ils renonceraient à l'autorité parentale sur leur enfant et la transmettront à un tiers qui le souhaite.

Il ne s'agit pas, estime la Cour de cassation, d'une convention interdite par la loi sur la procréation ou la gestation pour autrui. Il s'agit d'un mode d'organisation de l'exercice de l'autorité parentale, contrôlé par un juge, révocable et sans effet sur la filiation, expliquent les juges.

Ils ont dès lors rejeté la décision d'un procureur général qui contestait un tel projet en estimant que, établi avant la naissance, il s'agissait d'un détournement de l'interdiction de la gestation pour autrui. Le projet n'est pas un détournement, notamment parce qu'il n'a pas été établi avant la grossesse, a conclu la Cour de cassation.

Elle a rappelé que l'autorité parentale pouvait ainsi être déléguée totalement ou partiellement lorsque les parents ne sont pas - ou ne se sentent pas - en capacité d'élever l'enfant, pour des raisons de santé par exemple.

Cette délégation peut être confiée à plusieurs personnes ou à un service social d'aide à l'enfance, pourvu que les circonstances l'exigent et soient conformes à l'intérêt de l'enfant.

Il faut cependant, pour être « digne de confiance », que la ou les personnes choisies ne soient pas des inconnus pour la famille ou des gens rencontrés dans le seul objectif de prendre l'enfant en charge en vue de l'adopter ultérieurement. (Cass. Civ 1, 21.9.2022, C 21-50.042).



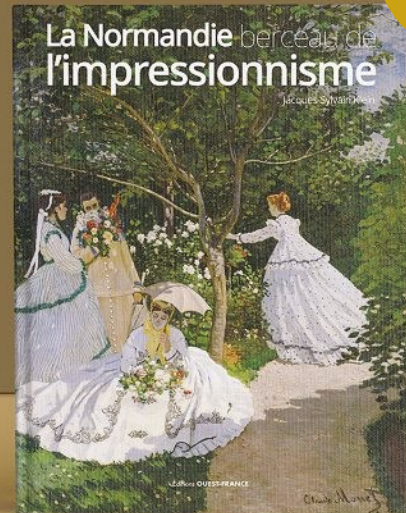
Réservé à nos abonnés



Une révolution artistique à redécouvrir !

Plongez au cœur de l'impressionnisme, ce mouvement artistique né en Normandie. Découvrez l'épopée fascinante des précurseurs tels que Boudin, Renoir, Monet, ou Courbet... à travers la presse de l'époque, leur correspondance et journaux intimes. Explorez les chefs-d'œuvre et les trajectoires uniques de ces peintres dans un livre d'exception de 223 pages.

39€



Scannez le QR code et commandez abo.ouest-france.fr/LNI

Date limite de commande le 21/04/2024



Renvoyez le coupon ci-dessous sans affranchir à : Service clients Libre réponse 25295 35099 Rennes cedex 9



02 99 32 66 66 (prix d'un appel local) CODE : S2400LNI du lundi au vendredi de 8h à 18h.



Gagnez du temps : abo.ouest-france.fr/LNI

Bulletin de commande : La Normandie berceau de l'impressionnisme Je commande le livre au prix de 39 €

C2400LNI/1

Nombre d'exemplaires : x 39 € = €

Je remplis mes coordonnées

Nom* [] Prénom* [] Numéro abonné [] pour vous retrouver plus facilement Adresse* [] Code Postal* [] Ville* [] Tél.* [] de préférence mobile Adresse email []

Je choisis mon mode de paiement

- Facile : je suis abonné(e) à Ouest-France et je paie par prélèvement automatique, j'accepte qu'un prélèvement du montant de ma commande soit effectué sur mon compte bancaire
- Je paie par chèque et joins un chèque du montant de ma commande à l'ordre de Ouest-France

Signature

Je poste SANS AFFRANCHIR ce bulletin complété et accompagné de mon chèque le cas échéant.

Offre réservée aux abonnés Ouest-France résidant dans les régions Bretagne, Pays de Loire et dans les départements Calvados, Manche, Orne et Deux-Sèvres. Le livre La Normandie berceau de l'impressionnisme sera livré à l'adresse de l'abonné uniquement. Offre valable jusqu'au 21/04/2024 pour une distribution sous environ 10 jours ouvrés à réception du bon de commande. L'abonné dispose d'un délai de 2 mois pour contacter le service Clients si non réception de son livre. Le renvoi du livre se fera exclusivement à l'adresse de l'abonné et à son attention, dans les 15 jours qui suivent l'enregistrement de la réclamation. Si au moment de sa réception, le livre s'avérait non conforme, l'abonné disposera d'un délai de 10 jours ouvrés pour contacter le service clients qui lui enverra un bon de retour lui permettant de procéder à un échange. Offre valable dans la limite des stocks disponibles. Les données personnelles recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique à des fins de prospection commerciale et de gestion des relations commerciales avec les abonnés. Elles sont conservées 3 ans. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de ces données. Vous pouvez également vous opposer à leur traitement en vous adressant par courrier à : Service Clients - TSA 80001 35071 Rennes Cedex. Pour toute question relative à la protection des données personnelles, vous pouvez contacter par écrit pdp@ipa.ouest-france.fr notre Délégué à la Protection des Données: Protection des Données Personnelles - SIPA Ouest-France - ZI Rennes Sud-Est 10, rue du Breil - 35051 Rennes Cedex 9 - Société Ouest-France - SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 300000 € - 377714654 RCS Rennes.



Société « Ouest-France », S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 300 000 €.

Siège social : 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9. Tél. 02 99 32 60 00. www.ouest-france.fr facebook.com/ouestfrance [Twitter : @OuestFrance](https://twitter.com/OuestFrance)

Rédaction de Paris : 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. 01 44 71 8000.

Fondateur : M. Paul Hutin Desgrées. Cofondateur : M. François Desgrées du Loû. Fondateur de l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste : M. François Régis Hutin.

Directeur de la publication : M. François-Xavier Lefranc.

Rédacteurs en chef : M. Philippe Boissonnat, Mme Laetitia Greffé, M. Sébastien Grosmaître.

Membres du Directoire : MM. François-Xavier Lefranc, Président, Fabrice Bazard, Directeur Général, Mme Maud Lévrier, M. Olivier Porte.

Abonnez-vous au Pack famille (journal + contenus numériques) 35€/mois au lieu de 45,50€

abo.ouest-france.fr ou 02 99 32 66 66 (appel non surtaxé)

Membres du Conseil de Surveillance : MM. David Guiraud, Président, Mmes Christine Blanc-Patin, Valérie Cottereau, Elsa Da Costa Grangier, Annabel Desgrées du Loû, Laurence Méhaignerie, MM. Philippe Besnard, Denis Boissard, Thierry Maillard. SIPA représentée par M. Benoît Le Goaziou, Association Ouest-France Solidarité représentée par M. Paul Hutin.

Principale associée : SIPA (Société d'investissements et de participations). SIPA est contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, association loi 1901, dont le Conseil d'Administration est composé de MM. David Guiraud, Président ; Bertrand Badré, Olivier Bonsart, Denis Boissard, Christophe Hutin, Benoît Le Goaziou, François Le Goaziou, Gabriel Petitpont, Mmes Christine Blanc Patin, Annabel Desgrées du Loû, Laurence Méhaignerie, Anne-Marie Quéméner, Dominique Quinio, Marie-Trinité Touffet.

Déjà abonné ?

Gérez votre abonnement en appelant un conseiller du lundi au vendredi de 8h à 18h (en privilégiant le créneau 12h-15h)

Publicité extralocale : 366 SAS Tél. 01 80 48 93 66. www.366.fr

Publicité locale : Additi média, tél. 02 19 29 04 27. Site internet : additimedia.fr Commission paritaire n° 0625 C 86666 N° ISSN : 0999-2138.

Impression : Ouest-France, 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9. Parc d'activité de Tournebride, 44118 La Chevrolière.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni, avec un taux moyen de fibres recyclées de 90,42%. Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.



Tirage du mardi 16 avril 2024 : 476 360

Certifié PEFC - PEFC/10-31-3502

Tarifs fixés par l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021.

Le présent arrêté maintient le tarif à 0,183€ HT par caractère pour les départements de l'annexe I et actualise la tarification forfaitaire pour l'année 2024.

Les annonces judiciaires et légales sont obligatoirement mises en ligne dans une base numérique centrale : www.actulegales.fr



JEUDI 16 MAI

IMPORTANTE VENTE DE VIN



Grands crus en caisse bois, grands millésimes.

Pour expertiser et inclure des lots dans la vente, contactez l'Etude

Photos et liste de vente disponibles prochainement sur www.interenchères.com/53001.

Contact : 02 43 68 29 03 ou contact@lavalenchères.fr



LAVAL ENCHERES SARL

François NUGUES - Fabien DROUELLE

Commissaires-Preseurs qualifiés

Commissaires de Justice

JEUDI 25 AVRIL À 14H

A l'Hôtel des Ventes et en LIVE sur



Suite de 6 chaises en chêne par JACQUES PHILIPPE, rare travail du mouvement SEIZ BREUR



Manolo RUIZ PIPO (1929-1999), HST « Melissa - fleurs - poupée »

VENTE DESIGN, ART DECO

Nombreux tableaux, sculptures, miroirs, mobilier et verrerie : Galle, Lalique, Daum, Keramis...

Frais en sus 22%TTC

Exposition le 24 avril de 10h à 12h et de 14h à 18h et le 25 avril de 9h à 12h

Photos et détails sur www.interenchères.com/53001

47 rue du Bourny - 53000 LAVAL

02.43.68.29.03 - Email : contact@lavalenchères.fr

SELARL BFC AVOCATS

Avocats au Barreau de Laval
10 Roquet de Patience - BP 50532
53005 LAVAL Cedex

Tél: 02.43.49.05.01 Fax: 02.43.49.05.02

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
D'UN BIEN IMMOBILIER**

le lundi 3 juin 2024 à 9 h 15

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de LAVAL, sis Palais de Justice, 13 Place Saint TUGAL - 53 000 LAVAL

Commune de IZÉ (53160) - Lieudit Courcorbin

1°) Une maison d'habitation de plain-pied construite en parpaings et couverte en ardoises naturelles renfermant :

- Entrée, séjour/salon, cuisine aménagée et équipée, dégagement, wc, salle d'eau, trois chambres,

- Combles au-dessus accessibles par un escalier escamotable,

- En appentis : cave couvert en plaques ondulées fibro.

2°) Dépendance en pierres et couvert en ardoises fibre ciment à usage de débarras, grenier au-dessus.

3°) Dépendance en pierres et couvertes en ardoises naturelles anciennement à usage de poulailler.

4°) Ancienne maison d'habitation à rénover construite en pierres et couverte en ardoises naturelles comprenant :

- Pièce d'eau, salle à manger, deux chambres,

- Grenier au-dessus,

- Cave en dessous.

5°) Derrière l'ancienne maison : hangar sur poteaux bois et couvert en ardoises

6°) Garage construit en préfabriqué et couvert en plaques ondulées fibro. Cour, jardin et terrain.

Le tout d'un seul tenant figurant au cadastre rénové de la commune de Izé (53160) pour une contenance totale de 15 ares 50 centiares, cadastré sur ladite commune section D n° 280, 282, 1220 et 1221.

Mise à prix de : 65 000,00 €
SOIXANTÉ CINQ MILLE EUROS

Les enchères seront reçues uniquement par ministère d'avocat inscrit au Barreau de LAVAL.

Visites prévues par la SCP DECHAINTRE MONTEBAULT, Commissaires de Justice Associés à LAVAL (Tél: 02.43.53.13.71) LE MERCREDI 15 MAI 2024 DE 16 HEURES A 18 HEURES, sur place et sans rendez-vous.

Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au greffe du Juge de l'Exécution, sis au Palais de Justice de LAVAL - 13 place Saint Tugal. Pour tous renseignements, s'adresser à Maître Nicolas FOUASSIER, SELARL BFC AVOCATS, Avocat au Barreau de LAVAL.

Maître Nicolas FOUASSIER, Avocat

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ERNEE (CCE)
69 rue de la Quermains - 53500 ERNEE

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A L'ÉLABORATION DU PLAN DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (PVAP) DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR) D'ERNEE

1^{er} avis

Par arrêté n°AA-2024-002 en date du 09 avril 2024, M. le Président de la CCE, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à l'élaboration du PVAP du SPR d'Ernée qui a fait l'objet d'une dispense d'évaluation environnementale par décision de la Mission régionale de l'autorité environnementale des Pays de la Loire, d'un avis favorable de la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture, de l'État, de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de La Mayenne, de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, de la Chambre d'Agriculture.

L'enquête publique se déroulera du 03 mai 2024 à 9h30 au 03 juin 2024 à 17h30.

Le dossier d'enquête ainsi que les informations relatives à celle-ci seront consultables en mairie d'Ernée (Place de l'Hôtel de Ville, BP 74, 53500 ERNEE) et au siège de la CCE, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la CCE : <https://www.lerneee.fr>

Pendant la durée de l'enquête, les observations du public peuvent être :

- consignées dans les registres d'enquête

- adressées par écrit au commissaire enquêteur à la CCE ou par mail : plui@lernee.fr

- exprimées oralement au commissaire enquêteur, M. Marcel THOMAS, au cours des permanences qui auront lieu au siège de la CCE, le 03 et le 21 mai 2024 de 9h30 à 12h30 et le 03 juin 2024 de 14h30 à 17h30.

Son rapport et ses conclusions seront transmis à la CCE dans le mois suivant la clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public aux lieux de l'enquête pendant un an.

A l'issue de la procédure et au vu des conclusions émises par le commissaire enquêteur la CCE approuvera le PVAP par délibération après avis du Préfet de Région.

L'avis d'enquête publique est affiché aux lieux de l'enquête ainsi qu'au centre-ville et aux principales entrées d'Ernée (RD 31 et RN 12).

S.C.P. OUEST OFFICES

Commissaires de Justice Associés

119 Rue de l'Epine - 53003 LAVAL

9 Bis Bd du Général Leclerc - 53102 MAYENNE

2&4 rue Mignot - 53205 CHATEAU-GONTIER/MAYENNE

contact@ouestoffices.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A la requête de Selarl SLEMJ & ASSOCIES, mandataire judiciaire Suite à la liquidation de SARL ELECTRICITE AUTOMOBILE GORRON-NAISE « EAG »

A Zone Artisanale Route d'Ambrières à GORRON (53)

Le Vendredi 26 avril 2024 à 09h30 (visite de 09h00 à 09h30)

Me STEYAERT vendra

MATERIEL DE GARAGE, pièces et accessoires automobiles et divers - Mobiliers de bureau, étagères, établis, comptoir, matériels électroportatifs, transpalettes, documentations techniques, caisse de camion (7mx2m), poste à souder, enrôleurs électrique et air...

- Pont deux colonnes, dessertes d'atelier, démonte pneu, équilibruse, compresseur,

chandelles, aspirateur d'huile, cric, banc de contrôle, vérin de fosse, régloscope, pompe

nettoyage circuit, chèvre d'atelier, presse 15T, plusieurs valises et appareils de contrôle et

outillages...

- Divers stocks : produits d'entretien, essuie-glaces, filtres, pièces techniques et

boulonnerie, courroies, pneus...

- Véhicules à l'état d'épave ou pour pièces, ferrailles

Listes et photos sur : <http://www.ouestoffices.fr>

Paiement au comptant -Frais 14,28 % TTC et TVA 20% en sus, enlèvement immédiat

Espèces jusqu'à 1000 €, CB, chèques de banque ou chèque simple avec deux pièces d'identité

**AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC
SUR LE PROJET D'AVENANT AU CONTRAT DE PLAN ÉTAT
RÉGION PAYS DE LA LOIRE 2021-2027 RELATIF AU VOLET
« INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET MOBILITÉS »**

Le préfet de la région des Pays de la Loire et la présidente du Conseil régional organisent une consultation du public dans le cadre de l'évaluation environnementale de l'avenant au Contrat de plan État - Région Pays de la Loire 2021-2027 relatif au volet « Infrastructures de transport et mobilités ». Cette consultation se tiendra du 30 avril 2024 au 30 mai 2024.

Tout personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier mis à disposition :

- en version papier consultable dans les préfectures et sous-préfectures des cinq départements de la région ou

- en version électronique consultable sur les sites Internet de :

• l'État en région : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/pays-de-la-loire>

• la Région des Pays de la Loire : <https://www.paysdelaloire.fr/>

Les observations pourront être formulées jusqu'au 30 mai 2024 inclus :

- en adressant un message électronique à cper-pdl@pays-de-la-loire.gouv.fr

- en complétant le registre ouvert à cet effet, sur demande préALable, du lundi AU vendredi, selon les horaires d'accueil du public des préfectures et des sous-préfectures :

• à NANTES, préfecture de LA Loire-AtlAntique, 6, quai Ceineray, et dans les sous-préfectures de CHATEAUBRIANT-ANCENIS et SAINT-NAZAIRE,

• à ANGERS, préfecture du Maine-et-Loire, place Michel Debré, et dans les sous-préfectures de SEGRÉ, SAUMUR et CHOLET,

• à LAVAL, préfecture de la MAYENNE, 46, rue Mazagran, et dans les sous-préfectures de Château-GONTIER et Mayenne,

• au MANS, préfecture de la Sarthe, place Aristide-Briand, et dans les sous-préfectures de MAMERS et LA FLECHE,

• à LA ROCHE-SUR-YON, préfecture de la Vendée, 29, rue Delille, et dans les sous-préfectures de FONTENAY-LE-COMTE et des SABLES-D'OLONNE



AVIS DE CONSTITUTION

SYETTE DE VILLETTE SAMUEL

SARL de 1600 €

21 avenue de la division Leclerc

53200 CHATEAU GONTIER SUR

MAYENNE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHATEAU GONTIER SUR MAYENNE du 22 mars 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : SYETTE DE VILLETTE SAMUEL

Sigle : SVS Siège social : 21 avenue de la division Leclerc, 53200 CHATEAU GONTIER SUR MAYENNE

Objet social : L'acquisition, la souscription, la détention, la gestion et la cession, sous toute forme, de toutes parts sociales et de toutes valeurs mobilières ou tous autres titres dans toutes sociétés ou entités juridiques, créées ou à créer, française ou étrangères, détenus en pleine propriété, nue-proprété ou usufruit ; la gestion de tous fonds ou produits de capitalisation ; Le recours éventuel à l'emprunt pour faciliter les opérations ci-dessus, l'octroi de toutes garanties ; Toutes prestations de services et de conseil en matière administrative, financière, comptable, commerciale, marketing, publicité, informatique, organisation ou de gestion au profit des filiales de la société ou de toutes autres sociétés dans lesquelles elle détiendrait une participation directe ou indirecte ou toutes autres entités ; toutes activités fonctionnelles pouvant être requises pour la gestion et l'assistance technique et commerciale de ces entités ; Acquisition, administration et gestion par bail, location de tous biens immobiliers détenus en pleine propriété, nue-proprété ou usufruit dont la société pourrait devenir propriétaire. Toute activité connexe, accessoire et complémentaire à ces activités. Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 600 euros

Gérance : Monsieur Samuel SYETTE DE VILLETTE, demeurant 21 avenue de la division Leclerc 53200 CHATEAU GONTIER SUR MAYENNE, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LAVAL.

Pour avis La Gérance

patrimoine mobilier et immobilier ; l'acquisition de parts ou de titres de sociétés commerciales ; l'acquisition de parts sociales de sociétés civiles et de sociétés civiles immobilières

- Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

- Gérants: Monsieur Martin PRAMPART demeurant 11 rue du Pré Boudier 53000 LAVAL ; Monsieur Jean-Christophe PRAMPART, demeurant 11 rue du Pré Boudier 53000 LAVAL

- RCS : Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de LAVAL

Pour avis La gérance

WALTER

Société À Responsabilité Limitée

au capital de 68 400,00 €

Siège social : 30 Le Bois Renier

53160 SAINT THOMAS DE COURCERIER

341 195 089 RCS LAVAL

L'associé unique, aux termes d'une délibération en date du 30 décembre 2023, a :

- décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 décembre 2023 suivi de sa mise en liquidation.

- désigné en qualité de liquidateur : Monsieur Stéphane WALTER, demeurant à SAINT THOMAS DE COURCERIER (53160) 30 Le Bois Renier, à qui a été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

- fixé le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés :

Le siège de la liquidation est fixé au siège social à SAINT THOMAS DE COURCERIER (53160) 30 Le Bois Renier.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NANTERRE.

Pour avis, le représentant légal.



40 rue du Bignon
35510 CESSON-SEVIGNE

Aux termes d'un ASSP en date du 8 avril 2024, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination sociale : LES GOURMANDISES D'ELISE ET NICOLAS

Capital : 1.000 €

Siège social : 25-27 rue du Maine - 53410 SAINT-QUEN-DES-TOITS

Objet : L'exploitation de toute entreprise et fonds artisanal d'activité de boulangerie, pâtisserie, épicerie ;

Durée : 99 ans.

Exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque associé dispose d'un nombre de voix équivalent au nombre d'actions qu'il détient.

Cessions d'actions : Les Transmissions d'Actions entre associés sont libres

Agrément : Les cessions d'actions à l'exception de celles entrées associées sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 11 avril 2024 à LAVAL (53), il a été institué une Société Civile présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MARTIMO

Capital : 1 000 euros divisé en 100 parts de 10 € représentatives uniquement d'apports en numéraire

Siège Social : 11 rue du Pré Boudier 53000 LAVAL

Objet : l'acquisition, la gestion directe ou indirecte et la cession d'un

Président : Monsieur Nicolas LACHIVERT demeurant 7 rue du Maine - 53410 SAINT-OUEN-DES-TOITS, a été nommé Président pour une durée indéterminée. La société sera immatriculée au R.C.S. de LAVAL

Pour avis et mention
Le Président.



MODIFICATIONS STATUTAIRES

GAEC DE LA CLAIÉ DES CHAMPS
Au capital de 200 000 €
Siège social : LA COULEE DE LA CLAIÉ 35560 MARCILLÉ-RAOUL
RCS RENNES 812 344 877

Suivant délibérations extraordinaires en date du 31/12/2023, l'assemblée des associés a autorisé le retrait et démission de Monsieur Florent GARNIER en qualité d'associé exploitant, a décidé la transformation du GAEC en Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, a procédé à une réduction de capital et à une modification de dénomination. Ces décisions motivent les publications suivantes :

Forme : Exploitation Agricole A Responsabilité Limitée Société régie par les articles 1832 et suivants du Code Civil, à l'exclusion de l'Article 1844-5, les articles L. 324-1 à L. 324-11 du code rural
Dénomination : LA CLAIRIERE
Objet : Exercice d'une activité agricole
Durée : 99 ans.
Capital : 100 000 €
Apport en numéraire : 100 000 €
Gérance : Monsieur Sébastien THOMAZON
Le dépôt des actes sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES

Pour avis, Le Gérant

TRANSFERT DE SIÈGE

EOLIADEN
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 Place Saint Martin, 53210 LOUVIGNE
839 194 271 RCS LAVAL

Aux termes d'une délibération en date du 10 avril 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée EOLIADEN a décidé de transférer le siège social du 1 Place Saint Martin, 53210 LOUVIGNE au 4 Impasse des Galets 29550 PLOMO-DIERN à compter du 10 avril 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
le Président

AVIS DE MODIFICATION

EARL DE LA COUTARDIERE
Société Civile Particulière au capital social de 189 000 €
Siège Social : La Coutardière 53170 LE BURET
RCS de LAVAL, n° 428 077 952

Aux termes d'une délibération d'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 02/04/2024 il a été décidé de nommer comme

co-gérante Mme GUEROT Séverine, demeurant à La Coutardière 53170 LE BURET, à compter du 01/01/2024.

Une inscription modificative sera effectuée auprès du greffe du Tribunal de commerce de Laval.

Pour avis, la gérance



TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : **LANDAIS JEAN-MARC - CREAVERT.**
Forme : SARL.
Capital social : 8 000 euros.
Siège social : Zone Artisanale de Parigné - 53140 LA BRULATTE.
432 375 962 RCS LAVAL.

Par décision du 01/03/2024, l'associée unique a décidé, à compter du même jour, de transférer le siège social à Neuville - 53320 BEAULIEU SUR OUDON. L'article 4 est modifié en conséquence. Mention sera portée au RCS de LAVAL.

AVIS DE MODIFICATION

GROUPEMENT AGRICOLE d'EXPLOITATION EN COMMUN RECONNU MEZANGE
Société Civile Particulière au capital social de 28 000 €
Siège Social : La Courtilerie 53470 LA BAZOUGE DES ALLEUX
RCS de LAVAL n° 532092251

Aux termes d'une délibération d'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 15 avril 2024, il a été décidé de modifier la dénomination sociale de la société qui devient GAEC MEZANGE à compter du 15 avril 2024.

Une inscription modificative sera effectuée auprès du greffe du Tribunal de commerce de Laval.

Pour avis, la gérance

KOI SUCCESS
Société par actions simplifiée au capital de 3 603 170 euros
Siège social : Boulevard de la Communication 53950 LOUVERNE
447 955 675 RCS LAVAL

Aux termes d'une décision en date du 25 mars, il a été pris acte de la nomination de Directrice Générale de Madame Clémence MACE, demeurant La Françoisière 53200 LA ROCHE NEUVILLE à compter du 1^{er} avril 2024.

Pour avis,
Le Président

EUROL COEVRONS CONDUITE

Société à Responsabilité Limitée unipersonnelle en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 10 Place du Pilon 53600 EVRON
Siège de liquidation : 10 Place du Pilon 53600 EVRON
RCS LAVAL 853 723 450

Aux termes d'une décision en date du 11/04/2024, l'associé unique, a approuvé le compte définitif de

liquidation arrêté au 08/03/2024, déchargé Monsieur Alain PONTAIS, demeurant 2 rue de Rochereau 72240 BERNAY NEUVY EN CHAMPAGNE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de LAVAL, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

AVIS DE PUBLICITE LEGALE

WALTER
Société À Responsabilité Limitée au capital de 68 400,00 €
Siège social : 30 Le Bois Renier 53160 SAINT THOMAS DE COURCERIERES
341 195 089 RCS LAVAL

- L'associée unique par une décision en date du 31 décembre 2023, après avoir entendu le rapport de Monsieur Stéphane WALTER, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et le déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation.

- Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de LAVAL.

Pour avis,
le Liquidateur

WALTER
Société À Responsabilité Limitée au capital de 68 400,00 €
Siège social : 30 Le Bois Renier 53160 SAINT THOMAS DE COURCERIERES
341 195 089 RCS LAVAL

L'associé unique, aux termes d'une délibération en date du 30 décembre 2023, a :

- décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 décembre 2023 suivi de sa mise en liquidation.
- désigné en qualité de liquidateur : Monsieur Stéphane WALTER, demeurant à SAINT THOMAS DE COURCERIERES (53160) 30 Le Bois Renier, à qui a été confié les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.
- fixé le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés : Le siège de la liquidation est fixé au siège social à SAINT THOMAS DE COURCERIERES (53160) 30 Le Bois Renier.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NANTERRE.

Pour avis,
le représentant légal.

AVIS DE LIQUIDATION

SCI ANGERS TIREB
Société Civile Immobilière au capital de 153 000 €
Siège social : 34 rue du Cardinal Suhard 53000 LAVAL
RCS LAVAL N°390 814 739

Par décision de l'AGE du 06 avril 2024, il a été décidé :

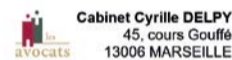
- d'approuver les comptes définitifs de la liquidation et donner quitus au liquidateur Joël MESLAY
- et prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 6 avril 2024

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jacky DUVAL, Notaire Associé de la SAS dénommée «DCBM NOTAIRES», titulaire d'un Office Notarial à LAVAL, 35, Rue des Fossés, CPEN 53007, le 9 avril 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial entre Monsieur Alain Albert THOUMIN, Retraité, né à SAINTE-SUZANNE (53270) le 26 août 1946, et Madame Joëlle Marguerite RENARD, retraitée, née à CHATRES-LA-FORET (53600) le 23 janvier 1953, demeurant ensemble à AHUILLE (53940) 26 rue de la Provence. Mariés à la mairie de CHATRES-LA-FORET (53600) le 23 octobre 1971 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime n'a pas fait l'objet de modification.

Information concernant la modification du régime matrimonial : Adoption du régime de la communauté universelle. En cas de dissolution de la communauté par le décès d'un des époux, il est prévu au contrat une clause d'attribution intégrale en pleine propriété de tous les biens meubles et immeubles qui composent la communauté au profit du survivant des époux.

Information concernant l'opposition : Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Maître Jacky DUVAL, notaire à LAVAL, 35 rue des Fossés. Pour avis et mention, Maître Jacky DUVAL, Notaire.



CESSION DE FONDS DE COMMERCE ET ARTISANAL

Suivant acte sous seing privé en date du 29 mars 2024, enregistré au service de l'enregistrement du Centre des Finances Publiques de LAVAL le 5 Avril 2024, Dossier 2024 0009008 référence 5304P01 2024 A 00490 aux droits perçus de 4.350 euros, la Société **AB AUTO**, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 30.000 €, dont le siège social est à MAYENNE (53100) 56 rue de la Peyennière, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 812 857 647 R.C.S. LAVAL, a cédé à la société **AF AUTO**, Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis à MAYENNE (53100) 56 rue de la Peyennière, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 985 133 420 R.C.S. LAVAL, la branche d'activité de « garage, carrosserie, peinture, entretien et réparation automobiles » de son fonds de commerce et entreprise artisanale de « garage, carrosserie, peinture, entretien et réparation automobiles et agricoles, ventes de véhicules neufs et d'occasion, location de tous véhicules à moteur » sis et exploité à MAYENNE (53100) - 56 rue de la Peyennière, moyennant le prix de 168.000 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 29 mars 2024.

Les oppositions seront reçues, dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la loi au cabinet de la SOCIÉTÉ JURIDIQUE DU MAINE, représentée par Maître Olivier BOISSEAU-CHARTRAIN Avocat au Barreau de Laval, domiciliée Boulevard des Grands Boues-says - 53960 BONCHAMP



JUGEMENT TJ DE LAVAL DU 08/04/2024

Prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de Didier RAMBOARISON, traducteur interprète, né le 22/01/1965 à Tananarive (MADAGASCAR) - 30 rue Maurice Courcelle 53240 SAINT JEAN SUR MAYENNE, Date de cessation des paiements : 31/01/2024

Juge commissaire : Mehdi KEBIR
Mandatitaire judiciaire : SELARL SLEMJ & ASSOCIÉS 7 rue de Para-

dis 53000 LAVAL
N° dossier : 24/122

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Jugement du Tribunal de Commerce de NANTES en date du 03/04/2024 a prononcé la liquidation judiciaire sous le numéro 2023-593 à l'encontre de la société **CSM DIFFUSION** 2 Place Charles de Gaulle 44330 Vallet Rcs 809 792 575, désigne liquidateur Maître BLANC DE LA SELARL BLANC MJ-O 8 RUE D'AUVOURS BP 72209 44022 NANTES CEDEX 1,

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LAVAL

12 allée de la Chartrie - CS 0415 - 53004 LAVAL Cedex
Greffe : extrait Kbis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél : 02.43.59.70.80

Adresses des Administrateurs et Mandataires Judiciaires :

. **SELARL AJIRE** prise en la personne de Me Erwan MERLY - "Le Magister", 6 Cours Raphaël Binet - CS 76531 - 35065 RENNES CEDEX

. **AJASSOCIÉS** prise en la personne de Me Maxime LEBRETON - 30 rue du Mans - 53000 LAVAL

. **SELARL DAVID-GOIC & ASSOCIÉS** prise en la personne de Me Benjamin BRILLAUD - 20 chemin de la Malle - 53000 LAVAL

. **SELARL SLEMJ & ASSOCIÉS** représentée par Me Guillaume LEMERCIER - 7 rue de Paradis - 53000 LAVAL

Déclaration de créances dans le cadre des jugements de redressement, liquidation judiciaire, liquidation judiciaire simplifiée et sauvegarde à adresser dans les 2 mois de l'insertion à paraître au BODACC, au liquidateur / mandataire judiciaire désigné dans l'annonce par courrier ou sur le site www.crediteurs-services.com

JUGEMENT RENDU A L'AUDIENCE DU 14/02/2024

CLOTURE

Clôture pour insuffisance d'actif de GIRET - BOURGEOIS anciennement la Davière 53400 Saint-Quentin-les-Ange

JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 10/04/2024

PROCÉDURES NOUVELLES

Ouverture de redressement judiciaire de LEXISTEMS SAS - RCS 819 466 426 - Programmation informatique - 6 rue Léonard de Vinci 53001 Laval Cedex - Date de cessation des paiements : 07/09/2023 - Mandataire judiciaire : SELARL DAVID-GOIC & ASSOCIÉS

VPC PRO SARL - RCS 904 758 950 - Plomberie chauffage - 210 rue de la Gaucherie 53000 Laval - Date de cessation des paiements : 02/10/2023 - Mandataire judiciaire : SELARL DAVID-GOIC & ASSOCIÉS

Ouverture de liquidation judiciaire simplifiée de ONTARIO SAS - RCS 900 767 419 - Holding - 12 rue Henri Rousseau 53320 Loiron-Ruillé - Date de cessation des paiements : 29/02/2024 - Liquidateur : SELARL DAVID-GOIC & ASSOCIÉS

ECODES EXE SAS - RCS 388 753 170 - Ingénierie, études techniques - le Bignon Bierné 53290 Bierné-les-villages - Date de cessation des paiements : 03/04/2024 - Liquidateur : SELARL SLEMJ & ASSOCIÉS

Rénov May Home SARL - RCS 922 505 847 - Courtage en travaux - 2 la Goupillière 53120 Colombiers-du-Plessis - Date de cessation des paiements : 01/04/2024 - Liquidateur : SELARL SLEMJ & ASSOCIÉS

Ouverture de liquidation judiciaire simplifiée sur les patrimoines professionnel et personnel réunis (Art. L. 526-22 du code de commerce) sur résolution du plan de redressement.

M ARABI SAMIR - SIREN 503081903 - Travaux d'étanchéité - 20 rue Emile Salmons 53000 Laval - Date de cessation des paiements : 17/03/2023 - Liquidateur : SELARL SLEMJ & ASSOCIÉS

Clôture pour insuffisance d'actif de

M. CARLIN Patrick anciennement 2 rue Ambroise Paré 53000 Laval

SARL SFMN anciennement 2 rue de la Croix des Landes 53940 Saint-Berthevin

HBP SAS anciennement route de Fougères Zone Industrielle 53120 Gorron

LACOURT SARLU anciennement 6 boulevard Lucien de Montigny 53100 Mayenne

EUROL SANDRA DEVELOPMENT anciennement Zone Artisanale de la Carie 53210 Argentré

M.G.C. PRODUCTION SAS anciennement Z.I. route de Fougères 53120 Gorron

M. PIANEZZA Sébastien anciennement 41 rue Saint-Denis-de-Gastines 53500 Ernée

M. MALLE Ludovic anciennement 10 rue de l'Isle 53300 Saint-Fraimbault-de-Prères

LE PATERNAIS SARL anciennement 1 place Flandres Dunckerque 53540 Saint-Poix

IMPRIMERIE MADIOT SARL anciennement 83 boulevard Louis-Armand 53940 Saint Berthevin

ALTERNATIVE BIKE SAS anciennement 6 impasse de la Senelle 53000 Laval

S.A. FARAL anciennement 60 boulevard Léon Bollée 53000 Laval

JUGEMENT RENDU A L'AUDIENCE DU 12/04/2024

PROCEDURE NOUVELLE

Ouverture de redressement judiciaire de Recyclage Démolition Assainissement Travaux Publics SAS - RCS 844 611 780 - Récupération de déchets triés - route de Mézangers 53600 Sainte-Gemmes-le-Robert - Date de cessation des paiements : 14/02/2024 - Mandataire judiciaire : SELARL SLEMJ & ASSOCIÉS

Suivant acte sous seing privé en date à LAVAL du 29 mars 2024, enregistré au Service des Impôts de Laval le 8 avril 2024, dossier 2024 00009137 réf. 5304P01 2024 A 00469, Monsieur Jacky DELAFOSSE, entrepreneur individuel immatriculé sous le numéro Siren 347945016, domicilié 10 Chemin de la Malle 53000 LAVAL, A CEDE à la société **LA SELLERIE MAYENNAISE**, société à responsabilité limitée au capital de 133 euros, dont le siège social est 171 Rue de l'Eglise 53100 Moulay, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 922 632 328 RCS LAVAL, représentée par Monsieur Arnaud CLEMENT, un fonds artisanal de SELLERIE AUTOS, SELLERIE CAMIONS, BACHES, TOILES DE TENTES, sis et exploité 10 Chemin de la Malle 53000 LAVAL, moyennant le prix de 55 000 euros.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 31 mars 2024. L'acquéreur sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Laval. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet de Maître Elsa MAURICE, commissaire de justice, Etude Ouest Offices, sis 2 Rue Mignot, 53200 Château-Gontier-sur-Mayenne.

Pour avis

NOUVEAU

Vos annonces légales au meilleur prix



Interface moderne et ergonomique



Interlocuteur unique



Historique clair des AJL publiées



Attestation immédiate



Gestion simple des justificatifs



Publication dans toute la France

Créez votre compte, dès maintenant en deux clics !

annonces-legales.lecourrierdelamayenne.fr

Contact: ajl@editouest.fr ou 08 05 29 36 36



Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Marchés publics

Procédure adaptée

SMBVAR

Travaux de restauration de l'hydromorphologie du ruisseau du Plessis à Etriché

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : identification de l'acheteur :
Nom complet de l'acheteur : SMBVAR. Numéro national d'identification : Siret : 20008082800011. Ville : Angers. Code Postal : 49000.
Groupeur de commande : non.
Section 2 : communication :
Moyen d'accès aux documents de la consultation : lien URL vers le profil d'acheteur : <https://alm.marchés-securises.fr>
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
Nom du contact : Mme Anne-Laure Riobe.
Adresse mail du contact : anne-laure.riobe@smbvar.fr
Numéro de téléphone du contact : 02 41 05 45 07.
Section 3 : procédure :
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation :
Capacité technique et professionnelle : liste des prestations similaires.
Technique d'achat : sans objet.
Date et heure limites de réception des plis : 12 juin 2024 à 17 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : autorisée.
Réduction du nombre de candidat : non.
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.
L'acheteur exige la présentation des variantes : non.
Section 4 : identification du marché :
Intitulé du marché : travaux de restauration de l'hydromorphologie du ruisseau du Plessis à Etriché.
Code CPV principal : 45112500-0.
Type de marché : travaux.
Description succincte du marché : réalisation de travaux de restauration de l'hydromorphologie sur un tronçon du ruisseau du Plessis Chivré. Typologie des travaux : terrassement, génie civil, génie végétal.
Lieu principal d'exécution du marché : Etriché (49).
Durée du marché (en mois) : 8.
Consultation à tranches : non.
La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : non.
Section 5 : lots :
Marchés allotés : non.
Section 6 : informations complémentaires :
Visite obligatoire : oui.
Détails sur la visite : en présence du maître d'ouvrage (cf. règlement de consultation).
Autres informations complémentaires : DCE disponible le 13 mai 2024.

Communauté de communes du Pays de Meslay Grez

Fournitures de bureau et consommables informatiques

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Communauté de commune du Pays de Meslay Grez, M. Jacky Chauveau, président, 1, voie de la Guiterrière, BP 16, 53170 Meslay-du-Maine, tél. 02 43 64 29 00. Mèl : correspondre@aws-france.com - Web : <http://www.paysmeslaygrez.fr>
Siret : 24530022300170.
Groupeur de commandes : oui.
Communauté de communes : oui.
L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre : oui.
Durée : NC.
Accord-cadre avec un seul opérateur : oui.
Objet : fournitures de bureau et consommables informatiques.
Type de marché : fournitures.
Procédure : procédure adaptée ouverte.
Technique d'achat : accord-cadre.
Lieu de livraison : communauté de communes, 53170 Meslay.
Description : fournitures de bureau et consommables informatiques.
Classification CPV : principale : 30199130 - papier non carboné.
Forme de la procédure : oui.
Prestation divisée en lots : non.
Les variantes sont exigées : non.
Identification des catégories d'acheteurs intervenant : communauté de communes.
Valeur estimée hors TVA : 200 000 euros.
Conditions de participation :
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle :
- formulaire DC1, lettre de candidature, habilitation du mandataire par ses cotraitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/da/formulaires-declaration-du-candidat>),
- formulaire DC2, déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/da/formulaires-declaration-du-candidat>).
Marché réservé : non.
Réduction du nombre de candidats : non.
La consultation comporte des tranches : non.
Possibilité d'attribution sans négociation : oui.
Visite obligatoire : non.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Renseignements d'ordre administratifs : communauté de communes du Pays de Meslay-Grez, profil acheteur.
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.
Présentation des offres par catalogue électronique : autorisée.
Remise des offres : 30 mai 2024 à 12 h 00 au plus tard.
Renseignements complémentaires : les offres peuvent uniquement être remises électroniquement.
Envoi à la publication le : 6 mai 2024.
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du service Dume.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : <http://www.paysmeslaygrez.fr/ENTREPRENDRE/Autres/Les-marchés-publics>

Commune de Montigné-le-Brillant

Fourniture et livraison de repas en liaison chaude pour le restaurant scolaire, l'accueil de loisirs et les personnes âgées

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Commune de Montigné-le-Brillant, 2, rue des Écoles, 53970 Montigné-le-Brillant. Tél. 02 43 98 38 27. mairie.montigne.le.brillant@wanadoo.fr
Maître d'ouvrage : commune de Montigné-le-Brillant.
Mode de passation : marché à procédure adaptée en application de l'article R.2123-1 du Code de la commande publique.
Représentant du pouvoir adjudicateur : M. le Maire de Montigné-le-Brillant, mairie, 2, rue des Écoles, 53970 Montigné-le-Brillant. Tél. 02 43 98 38 27. E-mail : sg.mairie-montignelebrillant@orange.fr
Objet du marché : marché de fourniture et de livraison de repas en liaison chaude pour le restaurant scolaire, l'accueil de loisirs et les personnes âgées.
Lieu d'exécution : Montigné-le-Brillant, restaurant scolaire, 5, rue de Venage.
Modalités de remise des dossiers de consultation : téléchargement du dossier de consultation via le site internet : www.achatpublic.com
Critères d'attribution : en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.
Date limite de réception des offres : le lundi 3 juin 2024 à 12 h 00.
Les offres doivent être transmises obligatoirement par voie électronique.
Adresse auprès de laquelle les renseignements et des documents peuvent être obtenus : <https://agglo-laval.achatpublic.com>
Date d'envoi du présent avis de publication : le vendredi 3 mai 2024.

Avis administratifs

Communauté de communes de L'ERNÉE (CCE)
2E AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Relative à l'élaboration du Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP) du site patrimonial remarquable (SPR) d'Ernée

Par arrêté n° AA-2024-002 en date du 9 avril 2024, M. le Président de la CCE, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à l'élaboration du PVAP du SPR d'Ernée qui a fait l'objet d'une dispense d'évaluation environnementale par décision de la Mission régionale de l'autorité environnementale des Pays de la Loire, d'un avis favorable de la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture, de l'État, de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de La Mayenne, de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, de la Chambre d'Agriculture.
L'enquête publique se déroulera du 3 mai 2024 à 9 h 30 au 3 juin 2024 à 17 h 30.
Le dossier d'enquête ainsi que les informations relatives à celle-ci seront consultables en mairie d'Ernée (pièce de l'Hôtel-de-Ville, BP 74, 53500 Ernée) et au siège de la CCE, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la CCE : <https://www.lerneer.fr>
Pendant la durée de l'enquête, les observations du public peuvent être :
- consignées dans les registres d'enquête,
- adressées par écrit au commissaire enquêteur à la CCE ou par mail : plu@lernee.fr
- exprimées oralement au commissaire enquêteur, M. Marcel Thomas, au cours des permanences qui auront lieu au siège de la CCE, le 3 et le 21 mai 2024 de 9 h 30 à 12 h 30 et le 3 juin 2024 de 14 h 30 à 17 h 30.
Son rapport et ses conclusions seront transmis à la CCE dans le mois suivant la clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public aux lieux de l'enquête pendant un an.
À l'issue de la procédure et au vu des conclusions émises par le commissaire enquêteur la CCE approuvera le PVAP par délibération après avis du Préfet de Région.
L'avis d'enquête publique est affiché aux lieux de l'enquête ainsi qu'au centre-ville et aux principales entrées d'Ernée (RD 31 et RN 12).

Vie des sociétés

SOPROFEN LASSAY
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 100 000 euros
Siège social : route de Couterne Zone Industrielle
53110 LASSAY-LES-CHATEAUX
487 675 142 RCS Laval

AVIS
Aux termes des décisions de l'associé unique du 20 mars 2024, il a été décidé de ne pas renouveler les mandats de la société SORHECO, commissaire aux comptes titulaire et de la société Fiduciaire de l'III commissaire aux comptes suppléant, en vertu de l'article L.227-9-1 du Code de commerce.

Pour avis.

NOTRE-TERRITOIRE.COM
SOYEZ LE 1^{ER} INFORMÉ DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT PRÈS DE CHEZ VOUS OU N'IMPORTE OÙ EN FRANCE!

Le site qui rassemble tous les avis d'enquêtes publiques.

UN SERVICE 100% GRATUIT

Banque Les intérêts de retard ne sont pas capitalisés

La banque, en cas d'incidents de remboursement d'un prêt immobilier, ne peut pas capitaliser les intérêts en retard car ce doit être prévu par le contrat.
L'ajout des intérêts en retard au capital restant dû est certes prévu par le code civil mais il serait contraire au code de la consommation qui interdit, en cas de remboursement par anticipation, d'imposer des indemnités ou coûts supplémentaires, à indiqué la Cour de cassation.
Les juges ont ainsi donné gain de cause à un emprunteur qui pensait acquérir des appartements neufs en vue de la location mais n'avait pas réussi à honorer ses échéances de prêt.
La capitalisation des intérêts en retard provoque une augmentation des sommes à rembourser et le code de la consommation énumère strictement les indemnités ou compensations que le prêteur professionnel peut réclamer en cas de retard d'échéances, ont expliqué les magistrats.
Aucune indemnité ni aucun coût autres que ceux-ci ne peuvent être mis à la charge de l'emprunteur lorsque, à la suite de défaillances dans ses remboursements, la banque exige le remboursement anticipé, énonce le code de la consommation. (Cass. Civ 1, 22.3.2023, A 21-14.666).

Abonnez-vous au Pack famille (journal + contenus numériques) **35€/mois au lieu de 45,50€**

abo.ouest-france.fr ou **02 99 32 66 66** (appel non surtaxé)

Déjà abonné ?
Gérez votre abonnement en appelant un conseiller du lundi au vendredi de 8h à 18h (en privilégiant le créneau 12h-15h)

Membres du Conseil de Surveillance :
MM. David Guiraud, Président, Mmes Christine Blanc-Patin, Valérie Cottereau, Elsa Da Costa Grangier, Annabel Desgrées du Loù, Laurence Méhaignerie, MM. Philippe Besnard, Denis Boissard, Thierry Maillard.
SIPA représentée par M. Benoît Le Goaziou, Association Ouest-France Solidarité représentée par M. Paul Hutin.

Principale associée : SIPA (Société d'investissements et de participations). SIPA est contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, association loi 1901, dont le Conseil d'Administration est composé de MM. David Guiraud, Président ; Bertrand Badré, Olivier Bonsart, Denis Boissard, Christophe Hutin, Benoît Le Goaziou, François Le Goaziou, Gabriel Petitpont, Mmes Christine Blanc Patin, Annabel Desgrées du Loù, Laurence Méhaignerie, Anne-Marie Quéméner, Dominique Quinio, Marie-Trinité Touffet.

Publicité extralocale : 366 SAS Tél. 01 80 48 93 66. www.366.fr

Publicité locale : Additi média, tél. 02 19 29 04 27. Site internet : additimedia.fr
Commission paritaire n° 0625 C 86666 N° ISSN : 0999-2138.

Impression : Ouest-France, 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9. Parc d'activité de Tournebride, 44118 La Chevrolière.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni, avec un taux moyen de fibres recyclées de 90,42%. Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.

Tirage du vendredi 10 mai 2024 : 518 010

Certifié PEFC - PEFC/10-31-3502



Abonnez-vous !

3 mois = 50€

À l'occasion de la fête des mères, offrez(-vous) un abonnement au Pack famille : le papier et numérique pour vous + 4 abonnements numériques à offrir à vos proches

- 63%
de réduction



 Envoyez le bon ci-dessous sans affranchir à **Service Clients** Libre réponse 94114 35099 Rennes Cedex 9

 **02 99 32 66 66** (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h à 18h
CODE : S241OFDM/AP3C

 Gagnez du temps abo.ouest-france.fr/bonnefete

OUI, je souhaite m'abonner au Pack famille Ouest-France : pendant 3 mois 7j/7, le journal papier livré à domicile pour **50€** au lieu de **136,50€***, soit **63% de réduction. INCLUS**, un accès aux contenus numériques à partager avec 4 proches de mon choix.

AP3C

JE COMPLÈTE MES COORDONNÉES OU CELLES DU BÉNÉFICIAIRE

Mme M.

Nom Prénom

Adresse

CP Ville

Tél.

Email

Je laisse mon ou son email pour bénéficier des contenus numériques.

JE RÈGLE 50€ PAR :

chèque bancaire ou postal à l'ordre de Ouest-France

Date et signature obligatoires :

Vous préférez régler par carte bancaire ?
Rendez-vous sur abo.ouest-france.fr/bonnefete

* Voir conditions sur abo.ouest-france.fr/bonnefete. Début de l'abonnement le 27/05/2024.
Nos données personnelles font l'objet de traitements informatiques de la part de la société Ouest-France et sont utilisées notamment pour gérer votre abonnement, vous informer sur nos produits et services analogues ainsi qu'à des fins de relations commerciales. Elles seront conservées 3 ans après la fin de votre contrat sauf dispositions légales contraires. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement par email à « pdp@sipa.ouest-france.fr » ou par courrier à « DPO SIPA Ouest-France - 10, rue du Breil - 35051 Rennes Cedex 9 » ou en introduisant une réclamation auprès de la CNIL. Société Ouest-France - SA à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 300 000 € - 377 714 654 RCS Rennes. IDU FR217483_03HKQW.

Annonces légales

Tarifs fixés par l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021.

Le présent arrêté maintient le tarif à 0,183€ HT par caractère pour les départements de l'annexe I et actualise la tarification forfaitaire pour l'année 2024.

Les annonces judiciaires et légales sont obligatoirement mises en ligne dans une base numérique centrale : www.actulegales.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à VERRIERES EN ANJOU du 23 avril 2024, il a été institué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (E.A.R.L.) sous la forme d'une société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, à l'exclusion de l'article 1844-5, puis par les articles L.324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : **LE PETIT MOULIN**
- Siège : 1, route du Pin - Saint Sylvain d'Anjou 49480 VERRIERES EN ANJOU

- Durée : 99 ans
- Objet : L'exercice d'activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle

- Capital : 7 500 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire
- Gérance : Monsieur Romain HOARAU, demeurant 1, route du Pin - Saint Sylvain d'Anjou 49480 VERRIERES EN ANJOU en sa qualité d'associé unique exerce seul la gérance sans limitation de durée
- Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective unanime. Sont dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés.

Pour avis, la gérance

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à LONGUE JUMELLES du 23 avril 2024, il a été constituée une société civile d'exploitation agricole présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : **DU GUE DE FRESNE**
- Siège : 102 route du Petit Port 49160 LONGUE JUMELLES

- Durée : 99 ans ;
- Objet : La société a pour objet l'exercice, dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial, d'une activité réputée agricole, au sens de l'article L 311-1 du Code rural et plus particulièrement les grandes cultures et les cultures porte-graines.

- Capital : 10 000 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire ;
- Gérance : Monsieur Maxime PORTIER, demeurant à 102 route du Petit port 49160 LONGUE JUMELLES
- Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision unanime des associés.

Pour avis, la Gérance

AC²

Société d'Avocat

82 avenue de Paris 79000 NIORT

MODIFICATION DU CAPITAL

EG3 BUSINESS
Société à responsabilité limitée au capital de 42.000 €
Siège social : 23 rue du Moulinier - 44860 PONT ST MARTIN
912 018 074 RCS NANTES

Par décision du 15 mars 2024, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 140.000 € par incorporation de réserves création de 14.000 parts nouvelles, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Capital social : 42.000 €
Nouvelle mention : Capital social : 182.000000 €.

Pour avis, Me Alice CAZABON-CORDE

LES BOIS LYS

SARL au capital de 202 000 euros
Siège social : Z.I. de la Loge VIHIERS 49310 LYS HAUT LAYON
488 230 426 RCS ANGERS

Aux termes du procès-verbal de l'AGE en date du 11 mars 2024 et du procès-verbal de la gérance en date

nouvelle dénomination sociale, à compter de ce jour, «ALLAIN PAYSAGE». Le capital reste fixé à 150 000 €. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société. M. Alain GABARD, M. Samuel MAILLET et M. Renan OUVVARD, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société. Président de la société : M. Samuel MAILLET, né à ANGERS le 6/10/1977, de nationalité française, demeurant au 12, rue Georges Guynemer - 49300 CHOLET Directeurs généraux : M. Alain GABARD né à CHOLET le 8/05/1968, de nationalité française, demeurant au 12, rue du Grand Chemin, SAINT HILAIRE DU BOIS - 49310 LYS HAUT LAYON. Et M. Renan OUVVARD, né à CHOLET le 9/12/1982, de nationalité française, demeurant au 6, rue Saint Martin, NEUVY EN MAUGES - 49120 CHEMILLE EN ANJOU
Pour avis, Le Président

AVIS DE MODIFICATIONS

CHRISTIAN ALLAIN PAYSAGE
SARL transformée en SAS au capital de 150 000 €
Siège social : 3 l'Erauderie, Chemillé 49120
CHEMILLE EN ANJOU
842 509 481 RCS ANGERS

Le 30/04/24, l'AGE, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du CdC, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

L'AGE a décidé le même jour d'étendre l'objet social aux activités de : toutes activités d'études, de conseils en paysager, au projet d'aménagements des espaces extérieurs tant publics que privés et d'accompagnement aux travaux. La commercialisation de matériaux et d'éléments décoratifs utilisés dans un jardin. La commercialisation des licences d'utilisation des logiciels développés par la société sur le thème du jardinage et du paysage et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. L'AGE a décidé également le même jour d'adopter comme

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

ODINA
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.190.000 euros
Siège social : 26 rue de la Corniche 44880 SAUTRON
844 915 215 RCS NANTES

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 18 avril 2024, l'objet social de la Société a été étendu aux activités d'achat et vente d'équipements non élevés, dressés, entraînés ou remis en condition par la société à compter de ce jour. L'article 3 des statuts sera modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de NANTES.

OBJET SOCIAL

DAV
Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros
Siège social : 32 rue Georges Clémenceau - Baugé 49150 BAUGE EN ANJOU
901 738 963 RCS ANGERS

Aux termes d'une délibération en date du 26 avril 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de modifier les activités déjà présentes dans les statuts,

à effet du même jour, et d'étendre l'objet social aux activités de : Brocante, vente en gros et au détail de tous types de produits sur les foires et les marchés. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'ANGERS.
Pour avis La Gérance



Rue de Québec
49300 CHOLET

AJS
Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 2 245 230 euros
Siège social : 6 Avenue Gustave Ferré
49300 CHOLET
823 929 740 RCS ANGERS

Aux termes d'une décision unanime du 2 Mai 2024, les associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, ont décidé à l'unanimité la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et ont adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 2 245 230 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Mr Stéphane BARAUD, Mr Julien CHAPRON et Mr Antoine JOUET, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : GEG 2005 - Société à responsabilité limitée au capital de 2 072 521 euros - 14 rue des Frères de Montgolfier

ZI-de-Kermelin - 59890 SAINT-AVE - 894 259 480 RCS VANNES, représentée par Mr Julien CHAPRON
DIRECTEURS GÉNÉRAUX :
ALM VIOLETTES - Société civile au capital de 2 230 890 euros - 12 chemin des Violettes - 44000 NANTES - 897 559 878 RCS NANTES, représentée par Mr Stéphane BARAUD
ANJESCA - Société civile au capital de 2 252 310 euros - 12 rue Lacheval - 49300 CHOLET - 897 634 515 RCS ANGERS, représentée par Mr Antoine JOUET
COMMISSAIRES AUX COMPTES confirmés dans leurs fonctions : La société ORECO et la société BDO NANTES, titulaires.

Pour avis
Le Président

EARL « TARTIFUME »
Société civile
au capital social de 78 053,90 €
31 Route de Brion - Beaufort en Vallée
49250 BEAUFORT EN ANJOU
RCS ANGERS 326 275 880

L'assemblée générale extraordinaire du 10 avril 2024 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux liquidateurs, Monsieur RIOBÉ Gilles, demeurant 31 Route de Brion - Beaufort en Vallée, 49250 BEAUFORT EN ANJOU et Monsieur RIOBÉ Didier, demeurant 69 Chemin de la Mare VASLOT - Beaufort en Vallée, 49250 BEAUFORT EN ANJOU, et prononcé la clôture de liquidation de la société à effet du 31 décembre 2023 - 24h. La société sera radiée du RCS d'ANGERS.

SCI LES CARRIERES
Société civile immobilière
Au capital social de 1524,49 €
Société en liquidation amiable
Siège de la liquidation :
19 Avenue de l'Hermitage
49370 BÉCON-LES-GRANITS
R.C.S. ANGERS 318 200 326

Suivant une délibération d'assemblée générale extraordinaire en date du 04 avril 2024, il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et prononcé la clôture des opérations de liquidation, à effet du 31 décembre 2023.

Pour avis

G.P IMMO
Société Civile Immobilière
au capital de 152,45 € euros
Siège Social :
104 Rue de Leinster
44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
RCS NANTES 420 621 187

Suivant délibération en date du 30 avril 2024, l'assemblée générale des associés a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 avril 2024 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Monsieur Gilles PASQUIER, demeurant à PORNIC (44210) 2 Chemin du Port -Villa del Monte, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Les fonctions de gérant de Monsieur Gilles PASQUIER ont pris fin à la date du 30 avril 2024. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du siège social 104 Rue de Leinster 44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE.

Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

Pour avis,
Le liquidateur

AVIS DE PUBLICITE

SARL ANJOU KEM TAXI
Société à responsabilité limitée
Au capital de 500 €
Siège social : 11, allée des Prunelliers
49280 ST LEGER SOUS CHOLET
811.036.664 RCS ANGERS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 Octobre 2023, l'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention sera faite au RCS d'ANGERS.

Pour avis

WIZZ COACHING
Société par Actions Simplifiée
au capital social de 3 000 euros
Siège social : 73 rue Waldeck Rousseau
49400 SAUMUR
914 600 366 RCS ANGERS

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 mars 2024, statuant conformément à l'article L 225-248 du Code de commerce, il a été décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention sera faite au RCS d'ANGERS.

Pour avis,
Le Président

NOUVEAU

Vos annonces légales au meilleur prix



Interface moderne et ergonomique



Interlocuteur unique



Historique clair des AJL publiées



Attestation immédiate



Gestion simple des justificatifs



Publication dans toute la France

Créez votre compte, dès maintenant en deux clics !

annonces-legales.echoancenis.fr

Contact: ajl@editouest.fr ou 08 05 29 36 36

l'écho
d'Anenis



Tarifs fixés par l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021.

Le présent arrêté maintient le tarif à 0,183€ HT par caractère pour les départements de l'annexe I et actualise la tarification forfaitaire pour l'année 2024.

Les annonces judiciaires et légales sont obligatoirement mises en ligne dans une base numérique centrale : www.actulegales.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ERNEE (CCE) 69 rue de la Querminais - 53500 ERNEE

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A L'ÉLABORATION DU PLAN DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (PVAP) DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR) D'ERNEE

2ème avis

Par arrêté n°AA-2024-002 en date du 09 avril 2024, M. le Président de la CCE, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à l'élaboration du PVAP du SPR d'Ernée qui a fait l'objet d'une dispense d'évaluation environnementale par décision de la Mission régionale de l'autorité environnementale des Pays de la Loire, d'un avis favorable de la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture, de l'État, de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de La Mayenne, de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, de la Chambre d'Agriculture.

L'enquête publique se déroulera du 03 mai 2024 à 9h30 au 03 juin 2024 à 17h30.

Le dossier d'enquête ainsi que les informations relatives à celle-ci seront consultables en mairie d'Ernée (Place de l'Hôtel de Ville, BP 74, 53500 ERNEE) et au siège de la CCE, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la CCE : <https://www.lerneee.fr>

Pendant la durée de l'enquête, les observations du public peuvent être :
- consignées dans les registres d'enquête
- adressées par écrit au commissaire enquêteur à la CCE ou par mail : plui@lernee.fr

- exprimées oralement au commissaire enquêteur, M. Marcel THOMAS, au cours des permanences qui auront lieu au siège de la CCE, le 03 et le 21 mai 2024 de 9h30 à 12h30 et le 03 juin 2024 de 14h30 à 17h30.

Son rapport et ses conclusions seront transmis à la CCE dans le mois suivant la clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public aux lieux de l'enquête pendant un an.

A l'issue de la procédure et au vu des conclusions émises par le commissaire enquêteur la CCE approuvera le PVAP par délibération après avis du Préfet de Région.

L'avis d'enquête publique est affiché aux lieux de l'enquête ainsi qu'au centre-ville et aux principales entrées d'Ernée (RD 31 et RN 12).



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Objet du marché : **Travaux de remplacement du système de sécurité incendie à l'Hôtel du Département à Laval**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur - service auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :
Conseil départemental de la Mayenne - DAJ - Service juridique, marchés publics et assurances - 39 rue Mazagran - CS 21429 - 53014 LAVAL - Tél. : 02-43-66-53-36 - Courriel : sjmpa@lamayenne.fr - adresse internet : <http://www.lamayenne.fr> - Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.lamayenne.fr>

Caractéristiques principales :

-Procédure : procédure adaptée (articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique).
-Type de contrat : marché ordinaire
-Variantes : interdites.
-Allotissement : sans objet
-Date limite de réception des offres : 31 mai 2024 à 12h00
Conditions pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Dossier de consultation disponible gratuitement à l'adresse suivante : <http://www.lamayenne.fr>
Date d'envoi du présent avis à la publication : 6 mai 2024



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Objet du marché : **Travaux d'accessibilité dans le cadre de l'Ad'AP au collège Pierre Dubois à Laval**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur - service auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :
Conseil départemental de la Mayenne - DAJ - Service juridique, marchés publics et assurances - 39 rue Mazagran - CS 21429 - 53014 LAVAL - Tél. : 02-43-66-53-36 - Courriel : sjmpa@lamayenne.fr - adresse internet : <http://www.lamayenne.fr> - Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.lamayenne.fr>

Caractéristiques principales :

-Procédure : procédure adaptée (articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique).
-Type de contrat : marché ordinaire
-Variantes : interdites.
-Allotissement : 11 lots désignés ci-dessous :
Lot n° 01 : VRD
Lot n° 02 : Gros-Œuvre
Lot n° 03 : Étanchéité
Lot n° 04 : Menuiseries extérieures - Serrurerie
Lot n° 05 : Menuiseries intérieures
Lot n° 06 : Cloisons - Faux-plafonds
Lot n° 07 : Carrelage - Faïence
Lot n° 08 : Peinture - Sols souples
Lot n° 09 : Plomberie - Chauffage - VMC
Lot n° 10 : Électricité
Lot n° 11 : Ascenseur
-Date limite de réception des offres : 6 juin 2024 à 12h00
Conditions pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Dossier de consultation disponible gratuitement à l'adresse suivante : <http://www.lamayenne.fr>
Date d'envoi du présent avis à la publication : 6 mai 2024



COMMUNE DE JAVRON LES CHAPELLES

Extension de la salle polyvalente à Javron-les-Chapelles

PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : COMMUNE DE JAVRON LES CHAPELLES
Numéro national d'identification : SIRET : 21530121900014
Ville : JAVRON LES CHAPELLES
Code Postal : 53250
Groupement de commande : Non.

Section 2 : Communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation : Lien URL vers le profil d'acheteur : <https://demat.centraledesmarches.com>
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.

Nom du contact : Madame Bernadette APPERT
Adresse mail du contact : dgs@javronleschapelles.fr
Numéro de téléphone du contact : 0243034067

Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Voir règlement de consultation

Capacité économique et financière : Voir règlement de consultation
Capacité technique et professionnelle : Voir règlement de consultation
Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 31/05/2024 à 23:00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.
Réduction du nombre de candidat : Non.
Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui.

L'acheteur exige la présentation des variantes : Non.
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : Extension de la salle polyvalente à Javron-les-Chapelles

Code CPV principal : 45262800-9
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : travaux d'extension de la salle polyvalente : remplacement du système de chauffage actuel, agrandissement du local technique, acquisition de gradins mobiles

Lieu principal d'exécution du marché : 7, Place Georges Morin - 53250 JAVRON LES CHAPELLES
Durée du marché (en mois) : 6.
Consultation à tranches : Non.

La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : Non.
Section 5 : Lots
Marché alloti : Oui.

Description du lot : Gros-œuvre
Code CPV principal : 45223220-4
Lieu d'exécution du lot : 7 place Georges Morin - 53250 JAVRON LES CHAPELLES

Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : Gros oeuvre
Description du lot : Charpente couverture
Code CPV principal : 45261000-4
Lieu d'exécution du lot : 7 place Georges Morin - 53250 JAVRON LES CHAPELLES

Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : Charpente, Couverture
Description du lot : Menuiseries Extérieures
Code CPV principal : 45421000-4
Lieu d'exécution du lot : 7 place Georges Morin - 53250 JAVRON LES CHAPELLES

Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : Menuiserie
Description du lot : Menuiseries Intérieures
Code CPV principal : 45421000-4
Lieu d'exécution du lot : 7 place Georges Morin - 53250 JAVRON LES CHAPELLES

Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : Menuiserie
Description du lot : Cloisons sèches - Plafonds
Code CPV principal : 44112300-1
Lieu d'exécution du lot : 7 place Georges Morin - 53250 JAVRON LES CHAPELLES

Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : Cloison, faux plafond
Description du lot : Électricité - Chauffage - Ventilation
Code CPV principal : 09310000-5
Lieu d'exécution du lot : 7, place Georges Morin - 53250 JAVRON LES CHAPELLES

Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : Travaux d'électricité, Chauffage (travaux), Ventilation, Chauffage (matériel)
Description du lot : Peinture
Code CPV principal : 44111400-5
Lieu d'exécution du lot : 7, place Georges Morin - 53250 JAVRON LES CHAPELLES

Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : Peinture (travaux)
Description du lot : Tribune télescopique
Code CPV principal : 37535280-3
Lieu d'exécution du lot : 7 place Georges Morin - 53250 JAVRON LES CHAPELLES

Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : Non.

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°4 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) des COEVRONS

Une déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUI des Coëvrons a été engagée. Cette procédure a pour but faire évoluer le PLUI afin de permettre l'extension de la carrière sur le site de la Hunaudière à Vaiges. Les modalités de mise à disposition du dossier au public ont été définies par la délibération du conseil communautaire n°2024-048 du 16 avril 2024. Le public pourra consulter le dossier à partir du 13 mai :

- au sein de la mairie de Vaiges, ainsi qu'au siège de la Communauté de communes, aux heures et jours habituels d'ouverture
- sur le site de la Communauté de communes : www.coevrons.fr

Les observations pourront être formulées :

- en mairie et au siège de la Communauté de communes, sur un registre dédié
- par voie numérique, uniquement à l'adresse : urbanisme@coevrons.fr

A l'issue du délai de la concertation préalable, les registres seront clos. Le bilan sera présenté au conseil communautaire, qui se prononcera par délibération en tenant compte, le cas échéant, des avis émis et des observations du public. Ce bilan sera joint au dossier d'enquête publique.

Commune de Pré-en-Pail-Saint-Samson

Réhabilitation et extension ancienne école enfantine en Accueil de Loisirs Sans Hébergement

PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Commune de Pré-en-Pail-Saint-Samson
Numéro national d'identification : SIRET : 20005703200019
Ville : PRE-EN-PAIL-SAINT-SAMSON
Code Postal : 53140
Groupement de commande : Non.

Section 2 : Communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation : Lien URL vers le profil d'acheteur : <https://demat.centraledesmarches.com>
Identifiant interne de la consultation : ALSH
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.
Nom du contact : Madame Dany FLECHARD
Adresse mail du contact : dgs@mairie-preenpailsaintsamson.fr
Numéro de téléphone du contact : 0243302660

Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Vérification sur pièces
Capacité économique et financière : Vérification sur pièces
Capacité technique et professionnelle : Vérification sur pièces
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis : 07/06/2024 à 12:00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.
Réduction du nombre de candidat : Non.
Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui.
L'acheteur exige la présentation des variantes : Non.
Critères d'attribution : Voir pièces jointes

Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : Réhabilitation et extension ancienne école enfantine en Accueil de Loisirs Sans Hébergement
Code CPV principal : 45262700-8
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : Réhabilitation et extension ancienne école enfantine en Accueil de Loisirs Sans Hébergement
Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : Aire de jeux
Lieu principal d'exécution du marché : Ancienne école enfantine - cour école école élémentaire 17 rue des Troenes
Consultation à tranches : Non.
La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : Non.

Section 5 : Lots
Marché alloti : Oui.
Description du lot : Désamiantage
Code CPV principal : 45262522-6
Description du lot : Voiries réseaux divers
Code CPV principal : 45262320-0
Description du lot : Gros oeuvre
Code CPV principal : 45261000-5
Description du lot : Charpente bois
Code CPV principal : 45261100-5
Description du lot : Couverture bac acier - bardage
Code CPV principal : 45261210-9
Description du lot : Couverture ardoises
Code CPV principal : 45261212-3
Description du lot : Menuiseries extérieures
Code CPV principal : 45421000-5
Description du lot : Serrurerie
Code CPV principal : 44316500-3
Description du lot : Menuiseries intérieures
Code CPV principal : 45421000-4
Description du lot : Platerie-cloisons sèches plafonds suspendus
Code CPV principal : 45421000-4
Description du lot : Electricité-chauffage
Code CPV principal : 4531200-2
Description du lot : Plomberie-ventilation
Code CPV principal : 45330000-9
Description du lot : Peinture -sols souples
Code CPV principal : 45442100-8
Description du lot : Carrelage - faïence
Code CPV principal : 45431000-7
Description du lot : Espaces Verts
Code CPV principal : 45112710-5

Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : Non.



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Objet du marché : **Travaux de réaménagement de l'infirmerie au collège Emmanuel De Martonne à LAVAL**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur - service auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :
Conseil départemental de la Mayenne - DAJ - Service juridique, marchés publics et assurances - 39 rue Mazagran - CS 21429 - 53014 LAVAL - Tél. : 02-43-66-53-36 - Courriel : sjmpa@lamayenne.fr - adresse internet : <http://www.lamayenne.fr> - Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.lamayenne.fr>

Caractéristiques principales :

-Procédure : procédure adaptée (articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique).
-Type de contrat : marché ordinaire
-Variantes : interdites.
-Allotissement : 7 lots désignés ci-dessous :
Lot n° 01 : Démolitions - Gros oeuvre
Lot n° 02 : Menuiseries intérieures
Lot n° 03 : Cloisons - Doublage
Lot n° 04 : Électricité
Lot n° 05 : Plomberie - Sanitaires
Lot n° 06 : Carrelage - Faïence
Lot n° 07 : Peinture
-Date limite de réception des offres : 31 mai 2024 à 12h00
Conditions pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Dossier de consultation disponible gratuitement à l'adresse suivante : <http://www.lamayenne.fr>
Date d'envoi du présent avis à la publication : 6 mai 2024

Modèle d'avis pour la passation des marchés répondant à un besoin estimé entre 90 000 € HT et les seuils de procédures formalisées version du 26.07.2021 - arrêté NOR : ECOM2122325A

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : **Syndicat de bassin de l'Ernée**
Type de Numéro national d'identification : SIRET (par défaut)
N° national d'identification : 200 044 840 00029
Ville : **ERNEE** Code postal : 53500
Groupement de commande : **non**

Section 2 : Communication

Moyen d'accès aux documents de consultation :

- Lien vers le profil d'acheteur : <http://dce.groupe-ada.com>.

Identifiant interne de la consultation :

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : **oui**

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : **non**

Nom du contact :

Adresse mail du contact : **syndicat.bassin.ernee@gmail.com**

N° téléphone du contact : **0683674775**

Section 3 : Procédures

Type de procédure : **Procédure adaptée ouverte**

Conditions de participation :

- capacités techniques et professionnelles : conditions / moyens de preuve :

Technique d'achat : **sans objet**

Date et heure limites de réception des plis : 03/06/2024 à 12 h

Présentation des offres par catalogue électronique : **interdite**

Réduction du nombre de candidats : **non**

Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : **oui**

L'acheteur exige la présentation de variantes : **non**

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : **Restauration du ruisseau de la Querminais**

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : **Restauration morphologique de cours d'eau**

Lieu principal d'exécution du marché : **Ernée**

Durée du marché (en mois) : **1,5**

Valeur estimée du besoin (en euros) :

La consultation comporte des franchises : **non**

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché (Si marché alloti, préciser pour chaque lot dans la description) : **non**

Section 5 : Lots

Marché alloti : **non**

Section 6 : Informations complémentaires Visite obligatoire : **oui** Détails

sur la visite : **Prendre RDV avec M. Saudrais (0683674775)**

Secrétariat général
Direction de l'interministérialité
et du développement durable

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Installations classées pour la protection de l'environnement
COMMUNE D'OMBREE-D'ANJOU

Par arrêté préfectoral DIDD - 2024 n° 79 du 25 avril 2024, une enquête publique est ouverte en mairie d'OMBREE-D'ANJOU, du vendredi 24 mai 2024 à 9h au lundi 24 juin 2024 à 17h, soit pour une période de 32 jours, sur la demande présentée par la société **AGRI BIO ENERGIE**, pour la création d'une unité de méthanisation au lieu-dit « Les Jaunais » - Pouancé - 49420 OMBREE-D'ANJOU, activité relevant de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement.

Cette demande, constituée conformément aux dispositions du code de l'environnement, comporte notamment une étude d'impact et son résumé non technique, une étude de danger et son résumé non technique, ainsi que l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire en réponse du pétitionnaire à cet avis.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier sera déposé à la mairie d'OMBREE-D'ANJOU afin que le public puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre propositions sur le registre ouvert à cet effet aux jours et heures habituels de la mairie (du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h).

Un autre dossier sera déposé à la mairie déléguée de Pouancé, et accessible dans les mêmes conditions (le lundi de 13h30 à 17h30, du mardi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h).

Les observations pourront également être adressées par correspondance au commissaire-enquêteur à la mairie d'OMBREE D'ANJOU, qui les annexera au registre d'enquête ou envoyées en préfecture à l'adresse pref-enqpub-agribio@maine-et-loire.gouv.fr.

Le dossier sera également consultable sur un poste informatique en préfecture (Bureau des procédures environnementales et foncières) du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h15 à 16h15.

Monsieur Bertrand MONNET, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal administratif de Nantes en date du 15 avril 2024, recevra en personne, les observations du public, les :

- vendredi 24 mai 2024 de 9h00 à 12h00, à l'hôtel de ville d'Ombree d'Anjou,

- samedi 1^{er} juin 2024 de 9h00 à 12h00, à la mairie déléguée de Pouancé,

- mercredi 12 juin 2024 de 14h00 à 17h00, à l'hôtel de ville d'Ombree d'Anjou,

- lundi 24 juin 2024 de 14h00 à 17h00, à l'hôtel de ville d'Ombree d'Anjou. À compter de la date de publication de l'avis d'ouverture d'enquête publique, toute personne intéressée pourra prendre connaissance et obtenir communication du dossier d'enquête publique à la préfecture de Maine-et-Loire - Bureau des procédures environnementales et foncières.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la mairie d'OMBREE D'ANJOU, à la préfecture de Maine-et-Loire - Bureau des procédures environnementales et foncières, et sur le site Internet de la préfecture de Maine-et-Loire (<http://www.maine-et-loire.gouv.fr/> - rubrique « Publications - enquêtes publiques »).

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions ou la décision de refus, sera prise par arrêté du préfet de Maine-et-Loire.

Des informations complémentaires pourront être demandées auprès de Monsieur le président de la société AGRI BIO ENERGIE aux coordonnées suivantes : Le Petit Bois Rougé - Pouancé - 49420 OMBREE-D'ANJOU - agribioenergie@gmail.com.

Le présent avis, le dossier, et les observations du public formulées pendant l'enquête sur l'adresse électronique ci-dessus seront publiés sur le site Internet de la préfecture.

Place Michel Debré - 49934 ANGERS CEDEX 9

Téléphone : 02 41 81 81 81

www.maine-et-loire.gouv.fr

AVIS DE CONSTITUTION

« GOUGEON CMR »

Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 500 euros
Siège social : 14 Le Poteau
53190 FOUGEROLLES DU PLESSIS

Suivant acte sous seing privé en date du 29 avril 2024, il a été constituée la société suivante :

Dénomination : **GOUGEON CMR**
Forme: Société à responsabilité limitée

Siège social : 14 Le Poteau 53190 FOUGEROLLES DU PLESSIS

Objet : l'activité de société holding :

la prise de toutes participations directes ou indirectes dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières, immobilières ou autres, françaises ou étrangères, créées ou à créer, quelle que soit la nature juridique ou l'objet de ces entreprises, par tout moyen, et notamment par voie de création, d'apport, de souscription, d'échange ou d'achat d'actions, de valeurs mobilières ou de parts sociales, de fusion, de société en participation ou de groupement, ou autrement ; la gestion de ses participations ;

Durée : 99 années

Capital social : 2500 €

Gérance : Charly GOUGEON,

demeurant 14 Le Poteau 53190 FOUGEROLLES DU PLESSIS

Immatriculation : au RCS de Laval

Pour avis, la gérance

IMMATRICULATION (EURL à capital Fixe)

Aux termes d'un acte SSP signé électroniquement en date du 25 avril 2024, il a été constitué une SARL unipersonnelle dénommée **JdPA ESPACES VERTS** présentant les caractéristiques suivantes :

Siège social : 5 l'Hirondelle, 53420 CHAILLAND

Capital social : 2 000 €

Objet social : La Société a pour objet en France et à l'étranger :

- L'étude, la réalisation, l'entretien et l'aménagement d'espaces verts, de parcs, de jardins et de plantations,

- L'entretien, la tonte et la taille de pelouses, de haies, d'arbres et de plantes ornementales,

- L'élagage, le débroussaillage, l'abattage.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LAVAL

Gérance : Monsieur Julien DU PLESSIS D'ARGENTRE, demeurant 5 l'Hirondelle, 53420 CHAILLAND, assure la gérance.

Pour avis - La Gérance

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constituée une société par acte sous seing privé

Dénomination : **ECURIE GARIN-RAVOUX.**

Forme : Exploitation agricole à responsabilité limitée.

Siège social : Le Theil, 53170 Arque-

nay.

Objet : La société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L311-1 du Code rural et de la pêche maritime, notamment l'enseignement de l'équitation, l'élevage, la prise en pension et la valorisation de poneys et chevaux de toutes races. Il en est ainsi de l'exploitation et la gestion de biens agricoles, apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par la société. La société peut effectuer toutes opérations se rattachant à l'objet ci-dessus, pourvu qu'elles ne modifient pas son caractère civil. De même, cette société pourra exploiter une installation de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est propriétaire ou lorsqu'elle dispose des bâtiments dans le cadre d'un bail rural. Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 8000 euros

Cession de parts et agrément : Les cessions entre vifs de parts sociales ne peuvent avoir lieu qu'avec l'agrément de tous les associés.

Gérant : Monsieur Bertrand RA-

VOUX, demeurant La Davière, 53940 St Berthevin

Gérant : Madame Sandrine GARIN, demeurant La Davière, 53940 St Berthevin

La société sera immatriculée au RCS de Laval.

Pour avis.

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

CUMA DU PONT RIBET

Société en liquidation

Siège social : Mairie de SAINT-MICHEL-DE-FEINS

Numéro d'agrément : 530340

Immatriculation au RCS : 379 224 140

Liquidateurs : M. Maxime LEBRETON et M. Florian BRICAUD

Aux termes du procès verbal du 10/02/2023 à ST-MICHEL-DE-FEINS, l'assemblée générale à 10h a :

- approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation,

- donné quitus de l'exécution de leur mandat à :

M. Maxime LEBRETON et M. Florian BRICAUD, les liquidateurs

- et constaté la clôture de la liquidation.

Les Liquidateurs

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 29 février 2024, l'associé unique de la société RG - **TAILLE DE PIERRE**, SARL unipersonnelle au capital de 5 000 €, siège social :

Zone Artisanale du Poteau 53170 VILLIERS-CHARLEMAGNE, SIREN 880 176 292 RCS LAVAL, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 29 février 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Géric RENO, demeurant Les Jardins de Saint Joseph, 17 rue des Grands Pâtis 44300 NANTES, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé : 16 rue des Castors 53000 LAVAL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LAVAL, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, le Liquidateur.

Étude de Me Virginie MARSOLLIER-BIELLA

Notaire à Cossé-le-Vivien (53230)

14 rue de la Perception

53230 COSSE-LE-VIVIEN

02.43.98.81.30

virginie.marsollier@notaires.fr

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL FOUCHARD Hubert

Suivant acte reçu par Maître Virginie LAUBRETON, Notaire salarié à COSSE LE VIVIEN, 14 rue de la Perception, le 25/04/2024, Monsieur Hubert Joseph Emile FOUCHARD, né à CHATEAU GONTIER SUR MAYENNE, le 21 mai 1953 et Madame Marie-Paule Noëlle Yvette MEIGNAN, née à PEUTON, le 24/12/1955 demeurant ensemble à MONTJEAN (53320), 3143 route de la Maison neuve, mariés sans contrat à PEUTON (53360), le 9 avril 1976, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle de biens avec attribution intégrale de ladite communauté au survivant.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec AR ou par acte d'huissier de justice, à Maître Virginie MARSOLLIER-BIELLA, notaire à COSSE-LE-VIVIEN, 14, rue de la perception.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance de LAVAL.

Pour avis, Me V. LAUBRETON, Notaire.

«AA&C»
AVOCATS D'AFFAIRES ET
CONTENTIEUX
Société d'avocats
inscrit au Barreau DE LAVAL
B.P 70632
53006 LAVAL CEDEX
Tél. : 02.43.59.10.00

AVIS DE TRANSFORMATION

CARRY CONSULTANT

SARL transformée en société civile au capital de 8 000 €

Siège social : 2, Grande Rue - 53000 LAVAL

439 633 355 RCS LAVAL

1) Aux termes d'une délibération en date du 25 mars 2024, la collectivité des associés a décidé à l'unanimité la transformation de la Société en Société Civile à compter du 25 mars 2024, sans création d'un être moral nouveau, et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

2) L'objet de la Société a été préalablement modifié. Il devient désormais :

- L'acquisition, la gestion et la cession de toutes participations ou valeurs mobilières dans tous groupements, sociétés ou entreprises, ainsi que l'exercice de tous les droits attachés à ces valeurs mobilières ou participations. Ces participations pourront être prises par voie de création de société nouvelle, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement ;

- L'acquisition, la construction, la vente et l'exploitation de tous immeubles ou parties d'immeubles ainsi que tous biens et droits immobiliers ;

- L'administration et la gestion par voie de location ou autrement de ces biens immobiliers et de tous autres dont elle viendrait à être propriétaire. La durée de la Société, sa dénomination sociale et l'adresse de son siège social sont inchangées.

Le capital de la Société reste fixé à la somme de 8.000 €, divisé en 400 parts sociales de 20 € chacune, entièrement libérées.

3) Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Forme

La Société, précédemment sous forme de la SARL, a adopté celle de la Société Civile.

Gérance

Avant sa transformation en Société Civile, la Société était gérée par :

Mme Henriette BELLANGER-BUFFET, demeurant à L'HUISSERIE (53970) - «La Petite Rive».

Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par :

Mme Henriette BELLANGER-BUFFET, demeurant à L'HUISSERIE (53970) - «La Petite Rive».

Pour avis

La Gérance

NOUVEAU

Vos annonces légales au meilleur prix



Interface moderne et ergonomique



Interlocuteur unique



Historique clair des AJL publiées



Attestation immédiate



Gestion simple des justificatifs



Publication dans toute la France

Créez votre compte, dès maintenant en deux clics !

annonces-legales.lecourrierdelamayenne.fr

Contact: ajl@editouest.fr ou 08 05 29 36 36